



Ce qu'enseigne la Loi de Dieu, ce que le Christ a accompli, et ce que cela signifie pour toi aujourd'hui

Introduction : Entre homards et commandements

Est-ce un péché de manger des fruits de mer ? Et de la viande de porc ? Pourquoi l'Ancien Testament contient-il des règles si strictes concernant l'alimentation ? Sont-elles encore valables pour les chrétiens ? Est-il vrai que les juifs orthodoxes ne mangent pas de porc parce qu'ils le considèrent comme impur, alors que nous, oui ? Que signifie tout cela pour un catholique aujourd'hui, au XXI^e siècle, qui prend peut-être des crevettes à Noël ou une paella de fruits de mer en famille ?

Cet article n'est pas une simple curiosité gastronomique ni un exercice d'archéologie biblique. C'est une invitation à redécouvrir la **profondeur théologique et pastorale** des lois alimentaires dans la Bible, à comprendre comment **le Christ les a accomplies et transformées**, et à appliquer ces principes dans notre vie quotidienne de catholique — guidé non par le légalisme, mais par l'amour, la révérence et la sagesse spirituelle.

1. Le régime de l'Ancien Testament : entre pur et impur

Dans les livres du **Lévitique** et du **Deutéronome**, on trouve un système complexe de règles qui divisent les aliments en **purs et impurs**. Par exemple :

« *Tout ce qui n'a pas de nageoires et d'écailles parmi tout ce qui fourmille dans les eaux... vous aurez en abomination* » (Lévitique 11,10).

Cela inclut les fruits de mer tels que les homards, les crevettes, les moules, les huîtres, les crabes, etc. De même, le porc était interdit :

« *Le porc, bien qu'il ait l'ongle fendu, ne rumine pas ; il vous sera*



impur. Vous ne mangerez pas de leur chair, et vous ne toucherez pas leur cadavre » (Lévitique 11,7-8).

Ces règles n'étaient pas de simples recommandations sanitaires. Elles avaient une **signification religieuse profonde** : elles rappelaient constamment au peuple d'Israël qu'il était **saint, mis à part des autres nations**. La distinction entre pur et impur exprimait visiblement leur identité en tant que peuple élu. Ils mangeaient différemment parce qu'ils étaient appelés à vivre différemment.

2. Le Christ et l'accomplissement de la Loi : un tournant radical

Jésus n'est pas venu abolir la Loi, mais **l'accomplir** :

« Ne croyez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu abolir, mais accomplir » (Matthieu 5,17).

Accomplir la Loi ne signifie pas maintenir toutes les règles à la lettre, mais **en découvrir le sens profond dans le Christ**. Jésus Lui-même commence à préparer le chemin vers la liberté par rapport aux prescriptions alimentaires. Dans l'Évangile selon saint Marc, Il enseigne :

« Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui, du dehors, entre dans l'homme ne peut le souiller ? [...] Ainsi il déclarait purs tous les aliments » (Marc 7,18-19).

Mais c'est surtout dans la vie de l'Église primitive que cette question sera clarifiée de manière définitive.



3. Saint Pierre, la nappe descendue du ciel, et l'ouverture aux païens

Dans le livre des **Actes des Apôtres**, on nous relate une vision qu'eut saint Pierre :

« Il vit le ciel ouvert et un objet semblable à une grande nappe, attachée par les quatre coins, descendre vers la terre ; il s'y trouvait toutes sortes de quadrupèdes, de reptiles et d'oiseaux du ciel. Une voix lui dit : "Lève-toi, Pierre, tue et mange." Mais Pierre répondit : "En aucune façon, Seigneur, car jamais je n'ai rien mangé de souillé ni d'impur." Et de nouveau, une voix se fit entendre : "Ce que Dieu a purifié, toi, ne le dis pas impur" » (Actes 10,11-15).

Ce passage est décisif. L'Église, à travers Pierre, comprend que les anciennes distinctions alimentaires ont été **dépassées par l'œuvre rédemptrice du Christ**. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui sort du cœur (cf. Matthieu 15,11).

Cette vision avait un sens encore plus large : **Dieu ouvrait le salut aux païens**, c'est-à-dire à toutes les nations. Il n'était plus nécessaire de devenir juif (et d'observer ses lois alimentaires) pour entrer dans la Nouvelle Alliance.

4. Le Concile de Jérusalem : liberté sans libertinage

Dans Actes 15, il est question du **premier concile de l'Église**, où l'on décide quelles règles juives les chrétiens doivent suivre. La conclusion fut :

« Qu'ils s'abstiennent des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés et des unions illégitimes » (Actes 15,29).

Mais **il n'est pas exigé d'observer les lois alimentaires mosaïques**, telles que



l'interdiction des fruits de mer ou du porc. Autrement dit, dès les débuts de l'Église, les chrétiens **ne sont pas tenus** de respecter les prescriptions alimentaires de l'Ancien Testament.

5. Saint Paul et la liberté chrétienne

Saint Paul, l'Apôtre des païens, est encore plus explicite :

« Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans poser de questions par motif de conscience » (1 Corinthiens 10,25).

Et aussi :

« Le royaume de Dieu ne consiste pas dans le manger et le boire, mais dans la justice, la paix et la joie dans l'Esprit Saint » (Romains 14,17).

Pour saint Paul, l'important n'est pas de savoir si l'on mange du porc ou des fruits de mer, mais si **notre conduite reflète la charité, la foi et l'humilité**. Toutefois, il met aussi en garde : il ne faut pas utiliser notre liberté de manière à scandaliser les faibles dans la foi (cf. 1 Corinthiens 8).

6. Alors un catholique peut-il tout manger ? Oui, mais...

D'un point de vue **théologique**, un catholique peut manger tout type d'aliment, y compris des fruits de mer et du porc, **à condition que cela se fasse dans l'action de grâce, sans gourmandise, sans scandale et sans offenser sa propre conscience ou celle d'autrui**.

Saint Paul insiste :



« *Tout ce que Dieu a créé est bon, et rien ne doit être rejeté, pourvu qu'on le prenne avec action de grâce, car cela est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière* » (1 Timothée 4,4-5).

Donc oui : tu peux savourer un plateau de fruits de mer entre amis ou des côtelettes de porc, mais souviens-toi :

- La question n'est pas seulement de savoir si tu *peux*, mais **comment** tu le fais.
- Manges-tu par besoin ou par plaisir excessif ?
- Vis-tu avec tempérance ou dans la gourmandise ?
- Bénis-tu tes repas ?
- Respectes-tu les jours de jeûne et d'abstinence prescrits par l'Église ?

7. Le sens spirituel de l'alimentation : au-delà de ce qui entre par la bouche

Pour les chrétiens, manger a un **sens sacramentel**, bien que ce ne soit pas un sacrement. Chaque repas est un reflet de l'**Eucharistie**, le banquet par excellence. Manger n'est pas seulement un acte biologique : c'est aussi un acte **moral et spirituel**.

Dans la **Tradition catholique**, les Pères de l'Église et les saints ont enseigné que nous devons vivre **dans la sobriété, la gratitude et le détachement**. Saint Basile disait :

« *La faim est la meilleure des cuisinières. Si tu as faim, tout te semblera délicieux.* »

Et saint Benoît, dans sa Règle, impose la modération même dans ce qui est permis.

8. Applications pratiques pour aujourd'hui

Que doit faire un catholique aujourd'hui à ce sujet ?



1. **Ne pas scandaliser ni se scandaliser.** Si tu connais quelqu'un qui évite certains aliments pour des raisons religieuses, respecte-le. Et si quelqu'un te juge pour manger quelque chose de permis, réponds avec charité et doctrine.
2. **Cultiver la tempérance.** Le vrai problème n'est pas ce que tu manges, mais **comment** tu manges. Manges-tu par anxiété ? Par gourmandise ? Comme excuse pour l'excès ?
3. **Bénir les repas.** Un petit geste, mais chargé de puissance spirituelle. Avant chaque repas, fais une simple prière d'action de grâce.
4. **Vivre le jeûne et l'abstinence.** L'Église ne nous interdit pas les fruits de mer ou le porc, mais elle nous invite **à jeûner et à nous abstenir certains jours**. Cela nous forme au sacrifice et à l'obéissance.
5. **Éduquer dans la vérité.** Si tu as des enfants, enseigne-leur non seulement quoi manger, mais pourquoi et comment. La table est aussi un autel.

Conclusion : Au-delà des fruits de mer, vers la sainteté

Le Christ n'est pas venu fonder une religion de règles extérieures, mais **transformer les cœurs**. Ce que nous mangeons peut en dire long sur notre manière de vivre. Ainsi, le problème n'est ni les fruits de mer, ni le porc. Le problème, s'il existe, est dans un cœur qui oublie d'être reconnaissant, qui abuse, qui oublie les pauvres, qui mange sans Dieu.

Un catholique **peut** manger des fruits de mer. Peut manger du porc.

Mais jamais comme un païen. Que nos tables soient toujours marquées par la foi, la tempérance, la charité et la joie. Car ce qui compte, **ce n'est pas ce qui entre par la bouche, mais ce qui sort du cœur.**

« Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu » (1 Corinthiens 10,31).